

Le bus Bilan et Conseils Santé

Unisanté organise une campagne de dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires **lundi 7 et mardi 8 février** à Cully, parking de l'ancienne préfecture. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sur www.bilanconseilsante.ch ou par téléphone au 021 545 24 63. Le bilan dure 30 minutes, coûte 40 francs, comprend des analyses et des conseils personnalisés donnés par un-e professionnel-le de la santé.

En Suisse, chaque année, plus de 110'000 personnes sont hospitalisées en raison de maladies cardiovasculaires, dont plus de la moitié avant l'âge de 70 ans. En outre, plus de 28'000 personnes sont victimes d'infarctus du myocarde ou d'une attaque cérébrale par année. Les maladies cardiovasculaires sont au premier rang de l'ensemble des causes de décès (plus du tiers). Connaître son risque à temps et corriger les facteurs de risque, voilà de quoi protéger au mieux son cœur, ses vaisseaux et son cerveau!

Bibliothèque communale - activités et nouveautés

Né pour lire

Le projet «Né pour lire» a pour but de sensibiliser les adultes à l'importance de dialoguer avec les jeunes enfants (de 0 à 5 ans), de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux. La bibliothèque est heureuse de vous proposer cette nouvelle offre en 2022 et ainsi vous permettre de partager un moment convivial autour des livres et des histoires. Une accompagnante vous accueillera et encadrera l'animation, en invitant petits et grands à prendre en mains les livres, à choisir ceux qui leur plaisent et à les lire.

Prochaine animation : 24 mars de 10h à 11h. Dès la naissance, gratuit et sans inscription. Certificat Covid obligatoire.

Contes

Les prochains contes auront lieu le mercredi 26 janvier, de 14h à 14h45 environ. Nous partagerons avec la conteuse Josiane Rossel Chollet des histoires accompagnées d'une ambiance musicale.

Dès 3 ans, gratuit et sans inscription. Certificat Covid obligatoire.

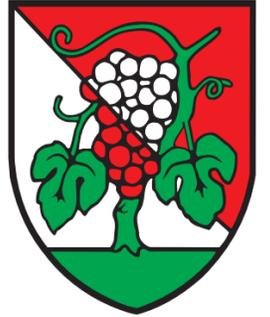
Nouvelle ouverture du samedi

Dès 2022, la bibliothèque sera ouverte les premiers samedis du mois, le matin de 10h à 12h30 (sauf en janvier et en août). Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à profiter de cette nouvelle ouverture de fin de semaine.

Prochaine ouverture : 5 février



la feuille



N° 1 - 2022

de Bourg-en-Lavaux

INFORMATIONS MUNICIPALES

MISE DES VINS

Mise aux enchères des vins de Bourg-en-Lavaux

La commune de Bourg-en-Lavaux procédera le 25 février prochain à 17h à la salle Davel à sa 11^e et traditionnelle mise aux enchères publiques des vins communaux avec 3 appellations: **Villette-Lavaux, Epesses-Lavaux et Calamin Grand Cru.**

Cette manifestation donne la possibilité à toutes et à tous de miser des lots de 225 litres à 1000 litres de vin clair (préfiltré). Les particuliers, groupes d'amis et sociétés comme les professionnels de la branche sont libres de participer à cette vente. Le vin est vendu en vrac, avec la possibilité donnée à tout acquéreur de requérir aux services de notre caviste, les Frères Dubois SA, pour procéder à une mise

en bouteilles et un étiquetage si nécessaire. Il est ainsi possible d'apposer une étiquette personnalisée avec comme seule obligation la mention de la commune de Bourg-en-Lavaux.

La vente est précédée d'une dégustation le jour même de 14h à 16h30 à la cave de la Maison Jaune à Cully. Il vous sera possible de découvrir le riche millésime 2021, avec sa belle concentration d'arômes et une légère tension.

Il est rappelé que les vins communaux sont régulièrement primés avec le Label Terravin et au Mondial du chasselas, accomplissement de l'excellent travail de nos vignerons et vigneronne, ainsi que de notre œnologie.

Au vu du contexte, l'organisation et le déroulement de cet événement dépendra des mesures sanitaires du moment.



CONSOMMATION

Prix de l'eau potable : une augmentation inévitable

Confrontée à un déficit budgétaire important, la Municipalité a été contrainte d'augmenter le prix du m³ d'eau potable (1000 litres), qui passera de Fr. 2.- à Fr. 2,50. Le Conseil communal ne s'y est pas opposé. Cette mesure est conforme au règlement communal sur la distribution d'eau potable et prendra effet en 2022.

Même si elle a conscience que cette hausse aura des conséquences négatives, en particulier pour les familles modestes et pour les exploitations viticoles, la Municipalité n'avait pas le choix. Le prix de vente de l'eau potable

est en effet une «taxe affectée»: la loi exige que le produit de la vente serve à couvrir les frais de distribution, notamment au niveau de l'entretien et du développement du réseau communal. Or, ces frais ont récemment augmenté en raison de la pollution au chlorothalonil. Comme notre ressource principale (le Puits du Bain des dames à Cully) a dû être mise hors service pour une durée indéterminée, nous devons acheter plus d'eau à la Ville de Lausanne, ce qui nous coûte plus cher.

Parallèlement, la commune ne va pas cesser d'investir pour moderniser le réseau et

atteindre l'objectif d'autonomie en eau potable. Elle a notamment investi dans un système moderne de détection des fuites et va poursuivre les projets en cours, comme la légalisation des sources, l'augmentation des capacités de traitement et la rénovation des réservoirs. Ces investissements réguliers permettent de conserver un réseau performant et d'éviter une explosion des dépenses à long terme, quand d'autres communes qui ont sous-investi pendant des décennies se voient contraintes d'engager plusieurs millions de francs d'un seul coup.

SOLIDARITÉ

Paroisse de Villette - Invités du Rwanda



Notre paroisse a invité deux pasteurs de l'Eglise presbytérienne du Rwanda pour un séjour de trois semaines en Suisse. Ils ont ainsi participé au culte des bénévoles du 5 décembre, au Grand Bazar, à plusieurs rencontres de catéchisme, à l'assemblée de paroisse.

Ils ont aussi été invités dans les paroisses de Nyon, de St Saphorin et de Clarens. Ils sont rentrés chez eux mi-décembre avec une image très renouvelée de notre pays et de notre Eglise. Ils ont beaucoup apprécié la pédagogie utilisée pour les groupes d'enfants et de catéchumènes. Ils ont aimé les différents temps de méditation découverts lors de nos prières de Taizé, de nos cultes et de l'office de Crêt-Bérard.

De retour chez eux, ils ont raconté avec enthousiasme à leurs (très nombreux) paroissiens, leur voyage dans la froide Helvétie.

ACTIVITÉS SUR LA COMMUNE

TERRITOIRE COMMUNAL

Un Plan directeur qui dévoile trois axes

Le samedi 15 janvier dernier, la Municipalité a invité la population à prendre part à une démarche participative dans le cadre de ses réflexions sur l'élaboration de nouvelles planifications pour l'aménagement du territoire communal - en particulier son plan directeur communal (PDCom). Cette invitation a rencontré un écho très favorable malgré la période, les ateliers affichant complets plusieurs jours avant la rencontre. Avant de revenir sur ceux-ci, une explication du contexte s'impose.

Plan directeur communal ?

Les plans directeurs constituent la base de l'aménagement communal. Ils permettent d'analyser de manière globale différentes thématiques telles que l'environnement, la mobilité, la démographie et les activités socio-économiques. Ils permettent d'assurer un aménagement cohérent pour les communes et définissent la façon de coordonner les activités qui ont des effets sur l'organisation du territoire. Ils fixent les objectifs et les priorités en matière d'aménagement, compte tenu du développement souhaité et des besoins à long terme, et définissent les principes et les mesures pour les atteindre. Ils sont obligatoires pour les centres régionaux selon la mesure B11 du Plan directeur cantonal vaudois.



questions de rapport entre bâti et non-bâti, de mobilité et de vie sociale et économique. Il doit s'inscrire dans la planification cantonale et répondre aux exigences de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Pour Bourg-en-Lavaux, les enjeux les plus importants sont liés

Le premier est la vie sociale et économique dans les bourgs qu'il s'agit de préserver (à Cully) ou de développer. L'enjeu est grand, tant dans l'aménagement de l'espace public que l'activation des rez-de-chaussée ou la pérennité des activités commerciales et associatives.

Le second point est la mobilité intra-communale imaginée plutôt douce ou collective et le trafic de transit qu'il faudrait maîtriser ou supprimer, tout en ayant conscience de l'impact que cela pourrait avoir sur le tourisme et de la contradiction possible avec le premier point. Enfin, les enjeux énergétiques et environnementaux au sens large sont ressortis de façon importante. La question de la souplesse du règlement pour l'implantation des panneaux solaires, les problèmes de pollution de l'eau potable ou l'arborisation sont des exemples de thématiques discutées plus d'une fois.

S'il fallait retenir un point de cette journée, ce serait l'engagement de personnes présentes. A la fois dans leur participation aux discussions que dans leur volonté de défendre les idées qui leur sont importantes. Des opinions marquées et divergentes ont coexisté mais les débats sont toujours restés fort sympathiques. L'envie de participer à la réflexion commune a prédominé, avec une grande qualité d'écoute mutuelle même si les problèmes soulevés sont complexes et les solutions ne peuvent être simples.

Et la suite ?

Les idées et propositions nombreuses qui ont émergé lors de cette journée vont aider à préparer un plan directeur communal au plus proche des intérêts et besoins du plus grand nombre. Leur traduction concrète dans le document sera bien sûr discutée et évaluée dans les semaines à venir. Pour alimenter encore le PDCom sous un autre angle, la Municipalité va organiser une rencontre avec des enfants de la commune ayant entre 5 et 11 ans, grâce à la fondation Piccolino qui gère l'accueil parascolaire. Une belle occasion de parler du chemin de l'école, des places de jeux ou de l'espace public avec les enfants.

La Municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé aux ateliers et donné de leur temps lors de ce beau samedi hivernal.

La Municipalité



Le travail d'élaboration du plan directeur communal de Bourg-en-Lavaux a commencé en 2011, avec un envoi du dossier à l'examen préalable du canton en 2012. En 2014, les services cantonaux ont effectué une analyse succincte et ont conclu qu'un examen préalable était impossible à cause de la votation sur l'initiative «Sauver Lavaux III». La procédure a donc été mise en attente. Elle a été relancée par la Municipalité à la suite d'un changement récent de position du canton sur ce sujet, en lien avec le retard pris dans l'adoption du PAC Lavaux. La Municipalité a maintenant l'ambition d'envoyer le document à l'examen préalable du canton dans le courant de l'année 2022.

Enjeux principaux

Le Plan directeur est un plan d'intention servant de référence et d'outil de travail pour les autorités cantonales et communales. Il permet de coordonner à long terme les décisions d'aménagements. Il reste un instrument de planification souple, qui doit être géré de manière évolutive selon la situation de la Commune. Dans ce sens, certaines mesures envisagées peuvent être adaptées lors de leur concrétisation.

Le PDCom doit développer une stratégie d'aménagement pour les 15 années à venir pour les

à la multiplicité des territoires paysagers et bâtis et au dialogue complexe qui s'est installé entre eux avec les années.

Les ateliers du 15 janvier

Environ 70 personnes de toute la Commune ont participé à ces deux demi-journées de réflexion en groupes, dans une ambiance studieuse et conviviale. Les différentes réalités vécues, selon son lieu d'habitation, son métier, son âge ou ses habitudes ont été particulièrement mises en valeur. En effet, il est souvent constaté que les attentes des uns peuvent entrer en collision avec les besoins des autres. Il est par exemple apparu une volonté contradictoire d'assurer en même temps une forme de tranquillité dans la commune et de vivacité des activités. La très grande diversité des modes de vie sur la Commune et les réalités qu'ils imposent font que la recherche de compromis pour assurer un bien-vivre ensemble ne va pas de soi. Mais la difficulté à positionner le curseur au bon endroit n'a pas entamé l'enthousiasme général et à réfléchir au bien commun pour le futur de Bourg-en-Lavaux.

S'il est difficile de résumer en quelques lignes plus de 6 heures de réflexions intenses, il est apparu trois sujets récurrents que la Municipalité traite déjà - et va continuer à traiter avec attention.

AGENDA

Samedi 29 janvier

Saint-Vincent

Aran, salle des Mariadoules,

dès 10h30-19h

www.caveau-villette.ch

Mercredis 2 et 9 février

Mercredi du Ski-Club d'Epesses

www.scepeesses.ch

Jeudi 3 février

Spectacle «COMING-OUT»

Cully, salle Davel, 20h

avec CERTIFICAT COVID

Samedi 12 février

Soirée de gym de la FSG Cully

Cully, salle Les Ruines,

14h + 20h

www.fsgcully.ch

Mardi 15 février

Conférence «L'art sacré à Lavaux

aux XIX^e et XX^e siècles»

par Camille Noverraz

Cully, salle Davel, 20h

avec CERTIFICAT COVID

Mercredi 16 février

Le Trait d'Union

Cully,

salle de l'église catholique,

14h

Vendredi 18 février

«Mongolie, mon amour»

par Pascal Gertsch

Grandvaux, salle boisée, 20h,

puis repas canadien

avec CERTIFICAT COVID